

QUESTION PRATIQUE : L'ATTRITION.

On nous écrit : " Nous entendons dire que pour l'attrition des motifs naturels suffisent, et l'on met au rang des motifs naturels la crainte de l'enfer. Nous attendons sur ce point une explication claire, qu rendra un grand service à nos âmes."

C. B.

Réponse :

Pour ce qui est de l'attrition, il est certain que la crainte de l'enfer suffit, mais c'est parcequ'elle est un motif *surnaturel* ;—elle présuppose en effet la foi en l'enfer, qui est surnaturelle ;—mais des motifs exclusivement naturels ne suffiraient pas : se repentir par exemple, parceque par le péché on s'est attiré des inconvénients naturels, maladie, déshonneur, etc., c'est un repentir vrai, *naturel*, mais insuffisant pour l'absolution.

Il ne faut pas confondre *surnaturel* avec *inspiré par la charité*. Il y a des sentiments qui sont causés par un motif surnaturel, mais qui peuvent n'être pas dictés par la charité.

—Nous reviendrons, un peu plus tard, plus au long, dans cette même Revue, sur la question de la contrition et de l'attrition.

FR. L. VAN BECELAERE,
des fr. prêch.

